

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2010)
Heft: 1854

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

libéralisé et les dégâts que provoquerait une rupture unilatérale.

Il est vrai que les autorités ont tout à la fois sous-estimé l'attractivité de notre pays pour les travailleurs européens – 6'000 immigrants chaque mois, en baisse de 25% depuis l'éclatement de la crise – et surestimé l'impact de cette crise sur le retour dans les pays d'origine. Par ailleurs, en 2009, le Conseil fédéral a renoncé à faire usage de la clause de sauvegarde qui lui aurait permis de limiter cette immigration, une possibilité qui ne se représentera plus d'ici 2014, date d'expiration de cette disposition: en effet, il faudrait que le nombre d'autorisations de séjour dépasse de 10% la moyenne de celles délivrées au cours des trois dernières années.

Reste que la libre circulation a dopé l'économie helvétique et par conséquent le marché du travail: 35'000 actifs supplémentaires entre 2005 et 2008. Alors qu'on craignait un

afflux de travailleurs non qualifiés roumains et bulgares, ce sont majoritairement des ressortissants européens bien formés qui sont venus. Avant 1990, plus de la moitié des immigrés ne disposaient pas d'une formation professionnelle et 20% seulement avaient suivi une filière académique. Aujourd'hui, le rapport est inversé. Comme le rappelle l'économiste bâlois Georges Sheldon (*Tages Anzeiger*, 18 janvier 2010), les besoins des entreprises en personnel qualifié ont profondément changé à cause de la délocalisation des activités à faible valeur ajoutée et des progrès technologiques. Ou les entreprises, en particulier dans l'hôtellerie-restauration, ont remplacé leur main-d'œuvre peu qualifiée par des migrants européens mieux formés. Rendre plus difficile le recours à cette nouvelle immigration aurait des conséquences négatives sur l'activité économique et n'améliorerait en rien la situation des chômeurs.

Ces travailleurs étrangers sans formation constituent aujourd'hui le gros du contingent de chômeurs. Et cette tendance va perdurer puisque 20% des enfants d'immigrés terminent leur scolarité sans formation professionnelle. Nous payons maintenant le prix d'une politique d'immigration trop longtemps centrée sur une main-d'œuvre bon marché. Ce prix, certains veulent le faire payer aux chômeurs qui pèsent sur les comptes de l'assurance-chômage et de l'aide sociale. Mais le temps n'est plus où l'on pouvait renvoyer sans problème les travailleurs dans leur pays. La libre circulation crée des droits, à juste titre. la solution ne réside pas dans un protectionnisme appliqué au marché du travail. Elle passe par une offensive massive dans la formation en faveur des personnes non qualifiées, Suisses aussi bien qu'étrangers, une dépense qui constituerait en fait un réel investissement.